

Stanislas rappelé à l'ordre sur un «contournement» des règles de Parcoursup

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 4 heures



Un courrier a été adressé le 17 janvier à Stanislas «pour lui rappeler ses engagements». THOMAS SAMSON / AFP

Selon Mediapart, le fils de la miniprout de l'Éducation nationale, Amélie Oudéa-Castéra, fait partie des 38 élèves concernés.

L'établissement scolaire privé Stanislas a été rappelé à l'ordre par le ministère de l'Enseignement supérieur sur un «*contournement*» des règles de Parcoursup, a-t-on appris dimanche 21 janvier, confirmant des informations de Mediapart, qui affirme que le fils de la miniprout de l'Éducation, Amélie Oudéa-Castéra, est concerné.

Un rapport dévoilé cette semaine par le média en ligne relève qu'à Stanislas, «*certaines élèves sont incités à renoncer à leurs autres vœux dans Parcoursup*» en échange de la «*garantie d'être admis*» en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE). Le rapport relève que la pratique est «*très isolée*» parmi les lycées ayant des CPGE: «*En 2023, sur plus de 600.000 lycéens ayant formulé des vœux dans Parcoursup, il y a seulement 41 candidats qui n'ont fait qu'un seul vœu*» pour une CPGE dans l'établissement où ils sont en terminale et «*38 sont des élèves de Stanislas*».

Selon Mediapart, le fils aîné de la miniprout de l'Éducation nationale, dans la tourmente depuis plus d'une semaine, figure parmi ces 38 élèves. Le ministère de l'Enseignement supérieur a fait savoir dimanche qu'à l'issue de ses investigations l'inspection générale «*a adressé en août un courrier faisant état de ce contournement*».

«Personne n'est lésé»

Un courrier a été adressé le 17 janvier à Stanislas «*pour lui rappeler ses engagements*» à respecter la charte de Parcoursup, notamment de «*respect des principes de “Liberté d'expression des vœux émis et de choix des propositions d'admission” et de “non-discrimination, d'égalité de traitement, d'équité et de transparence”*», précise le ministère. «*Il a été demandé au chef d'établissement de confirmer que toutes les dispositions sont prises en ce sens au sein de son établissement pour la session 2024 qui s'ouvre*», a poursuivi le ministère qui ajoute qu'il «*appréciera les actions à conduire en regard des réponses du chef d'établissement*».

Le directeur de Stanislas Frédéric Gautier a affirmé dimanche sur BFMTV que «*personne n'est lésé*». Les élèves de Stanislas décident «*eux-mêmes*» du choix qu'ils font et «*il y a largement de la place pour tous les autres élèves qui veulent postuler, donc il n'y a pas de délit d'initié*», a-t-il poursuivi. «*S'il faut faire autrement, nous ferons autrement, mais nous n'avons pas le sentiment de léser les élèves qui viennent de l'extérieur ni de tromper nos propres élèves*», a-t-il insisté. L'entourage d'Amélie Oudéa-Castéra n'était pas joignable dans l'immédiat dimanche. Mais, dans une réponse fournie à Mediapart, il a fait savoir que «*comme d'autres familles*», celle de la miniprout «*a suivi la procédure prévue par Stanislas et chacune des étapes prévues par Parcoursup*».

La rédaction vous conseille

- [Pourquoi la mairie de Paris n'a pas le droit de suspendre son financement à Stanislas](#)
- [«École Stanislas, la honteuse cabale»](#)
- [«Aucun rapport avec la réalité» : à Stanislas, parents, professeurs et élèves révoltés par la polémique](#)

Sujet

éducation